

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

– Audition, ouverte à la presse, consacrée à la formation des professionnels et à la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles en présence de M. Olivier Blondel, commissaire de police, adjoint au conseiller, en charge de la police judiciaire et du renseignement à la direction générale de la Police nationale, Mme Charlotte Beluet, haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité du ministère de la Justice, et de la gendarmerie nationale..... 2

– Présences en réunion..... 3

Mardi

19 mai 2026

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 36

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence  
de Mme Véronique  
Riotton, présidente**



**Mardi 19 mai 2026**

*Présidence de Mme Véronique Riotton, présidente de la Délégation aux droits des femmes*

La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes procède à l'Audition consacrée à la formation des professionnels et à la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles en présence de :

- M. Olivier Blondel, commissaire de police et adjoint au conseiller, en charge de la police judiciaire et du renseignement et référent national violences intrafamiliales de la Police nationale, M. Emmanuel Boisard, commissaire divisionnaire à l'École nationale supérieure de la police et M. Laurent Diller, représentant de l'Académie de police ;
- Mme Clémentine Bord, lieutenant-colonelle et référente nationale VIF de la Gendarmerie nationale, M. Yannick Ferrin, lieutenant-colonel et commandant en second le centre national de formation au renseignement et à l'investigation et M. Dayane Chanfi, major de la Gendarmerie nationale ;
- Mme Charlotte Beluet, haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité du ministère de la Justice et Mme Camille Digneau, magistrate coordonnatrice de formation continue à l'École nationale de la magistrature.

*La séance est ouverte à 16 heures 40*

Ces débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/2VDNyO>

\*

\* \*

*La séance est levée à 19 heures 04*

**Membres présents et excusés**

*Présents.* - Mme Gabrielle Cathala, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Fatiha Keloua Hachi, Mme Élise Leboucher, Mme Graziella Melchior, Mme Véronique Riotton, Mme Prisca Thevenot.

*Excusées.* - Mme Virginie Duby-Muller, Mme Delphine Lingemann.